

sont toutes aussi optimistes qu'il voudrait peut-être nous le faire croire.

Un des plus grands problèmes, c'est qu'il est toujours très facile de manipuler les chiffres et de les faire paraître beaucoup mieux qu'ils ne le sont en réalité. Je n'ai pas encore eu l'occasion de l'étudier longuement, mais je sais qu'en tant que membre du Comité des finances, j'en aurai l'occasion. Je pourrai peut-être alors expliquer avec plus de précision ce qui est bon et ce qui est mal dans ce projet de loi.

De toute évidence, je ne m'oppose pas à ce que les paiements de péréquation et de transfert soient simplement prolongés pour deux autres années. À mon avis, c'est le principe même des paiements de péréquation et de transfert qui est la caractéristique distinctive de notre canadienité.

Tout Canadien qui a vécu pendant la grande dépression peut encore visualiser les longues queues devant les soupes populaires et les nombreux chômeurs qui parcouraient le pays en chemin de fer à la recherche de travail. Mes parents et mes grands-parents m'ont raconté d'innombrables histoires au sujet de l'époque de la dépression et des horreurs que les Canadiens ont vécues.

La majeure partie de nos parents et des gens qui ont vécu pendant cette grande dépression auraient pensé de jamais revoir ces images. Ils pensaient de plus jamais revoir les soupes populaires ou les sans-abri. À mon avis, c'est cette situation qui a réellement contribué à l'avènement de notre magnifique régime de protection sociale. C'est de là qu'a jailli l'idée de la péréquation ou l'idée d'aider les provinces démunies à maintenir un niveau de vie minimal.

C'est là que toutes ces initiatives gouvernementales ont vraiment commencé. En général, elles ont bien réussi à faire en sorte, du moins jusqu'à ces dernières années, que plus jamais nous ne voyions de soupes populaires et de sans-abri.

Et voici que maintenant, dans les années 90, nous connaissons une situation que nous pensions ne plus jamais connaître. Au début des années 80, quand nous avons traversé cette terrible récession, nous avions cru qu'il s'agissait d'une mesure temporaire pour aider les gens à vivre ces temps particulièrement difficiles. Mais voilà qu'aujourd'hui, après avoir connu des années très prospères, nous ne voyons pas diminuer mais augmenter le nombre de sans-abri et de soupes populaires. Et la

Initiatives ministérielles

seule raison de cela, c'est que le réseau social que nous avons créé en tant que pays ayant le souci de ses citoyens s'est effondré. Nous n'avons pas les fonds dont nous avons besoin.

Nous avons oublié ce pourquoi nous, en tant que gouvernement, en tant que parti au pouvoir, en tant que représentants mandatés, avons été élus, c'est-à-dire pour prendre soin des Canadiens.

Nous avons vu le gouvernement réduire ses dépenses et se croiser les bras à d'autres égards. Tout cela, pour combattre le déficit. Le gouvernement dit qu'il a besoin d'augmenter ses recettes pour combattre le déficit. Il a donc réduit radicalement tous les programmes.

Le déficit a-t-il vraiment diminué? Non. Ce gouvernement, qui néglige les Canadiens, a fait doubler la dette. Ses politiques économiques ont été catastrophiques. Au lieu de fonder ses politiques sur le plein emploi, sur l'égalité et sur la décence pour tous, il a négligé les Canadiens. Il disait qu'il allait les sauver en livrant au déficit une lutte sans merci. Cela ne nous a pas sauvés du tout. Nous faisons face à un avenir bien plus terrible que celui que nous aurions pu imaginer.

Nous parlons d'arrangements fiscaux. Les disparités régionales ont toujours soulevé des difficultés au Canada. Sans une aide financière importante du gouvernement fédéral, ces disparités seraient encore plus marquées.

Certaines provinces pauvres éprouveraient beaucoup plus de difficulté à garantir à leurs habitants des soins de santé et des études supérieures accessibles et abordables.

Le projet de loi reprend la structure de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ainsi que du Financement des programmes établis de 1977. Au départ, l'aide fédérale en matière d'enseignement postsecondaire et de santé devait correspondre à la croissance générale de l'économie. Depuis 1986, l'aide a été réduite par suite d'une série de décisions unilatérales qu'a prises le gouvernement fédéral en vue de réduire le déficit. En conséquence, l'argent que fournissait l'aide fédérale a diminué.

Pour savoir quand le démantèlement du système a commencé, il faut remonter au budget de 1986 et au projet de loi C-96. On constate que l'indexation du financement des programmes établis, qui était auparavant égale au produit national brut, le PNB, a été réduite en 1986 pour être égale au produit national brut moins 2 p. 100. Autrement dit, le financement pouvait encore